

Lettre ouverte aux candidats aux élections de 2022 sur ce que l'École doit enseigner aux élèves

1. UNE ÉCOLE AUX SAVOIRS SOCIALEMENT SÉLECTIFS

L'École française n'est pas une école de la promotion de tous par le savoir. Elle est une école des inégalités et de la sélection sociale, faute d'avoir vraiment pensé les savoirs qu'elle enseigne et la manière de les enseigner. A chaque étape de l'élargissement de l'accès aux études secondaires et supérieures, le rendez-vous d'une réévaluation et d'une réorganisation des contenus enseignés a été manqué.

L'École française, parce qu'elle ne croit pas vraiment que tous les enfants peuvent apprendre, pense résoudre cette fatalité en définissant par anticipation ce que les uns et les autres doivent apprendre. Elle assigne ainsi des élèves à certains savoirs et d'autres à des absences de savoirs, renforçant ainsi les déterminismes sociaux. Elle est restée sur une logique de sélection par la nature même des savoirs enseignés plutôt que de rechercher ce dont tous les élèves ont besoin. Toutes les évaluations nationales et internationales montrent ce défaut majeur, aussi catastrophique pour les enfants des milieux populaires que pour le vivier trop étroit où se recrutent les élites.

Elle propose aux élèves des savoirs parcellaires, qui laissent souvent de côté des pans essentiels de ce qui nourrit l'éducation : ouverture sur d'autres cultures, savoirs juridiques, relations des hommes avec le vivant, organisation des sociétés, compétences de vie personnelle et sociale, etc. Les élèves sont peu à peu enfermés dans la passivité là où l'on attendrait curiosité et plaisir d'apprendre. Certes les programmes ont évolué mais sans souci de la cohérence d'ensemble et en laissant chaque ministre libre d'y imprimer ses propres convictions.

2. NOTRE ÉCOLE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

Notre École est aujourd'hui au pied du mur. Confrontée aux défis culturels, climatiques, éthiques, scientifiques du 21^e siècle, elle est sommée quotidiennement de répondre à tous les grands problèmes de nos sociétés en pleine mutation sans que personne ne s'interroge sur ce qui doit et peut vraiment relever du scolaire.

L'École n'est plus le « sanctuaire » qu'elle a été pour des élèves triés sur le volet et c'est tant mieux. Elle doit en effet accueillir des enfants et des jeunes issus de tous les milieux, dont certains, très pauvres et vivant dans des conditions très difficiles, importent à l'École une bonne partie de leurs problèmes ; la révolution numérique produit des effets considérables sur les enfants et les jeunes à l'École, dans la cité et dans la cellule familiale... Les familles pour leur part ont évolué dans leur composition, dans la prise en charge de l'éducation. La flexibilité accrue du travail est souvent incompatible avec l'accompagnement scolaire auquel elles sont appelées. Le système scolaire, comme les familles sont confrontés à de nouveaux défis éducatifs dont il n'est tenu aucun compte, ni dans le dialogue École/familles ni dans la définition des missions de l'École et des contenus de savoirs, de capacités et de compétences. Ceux-ci sont choisis voire imposés par des autorités (notamment politiques) qui pensent le plus souvent à court terme. La formation actuelle des enseignants les prépare peu à comprendre ce que les savoirs scolaires font aux élèves et ce que les élèves font pour les acquérir.

3. SORTIR DES IMPASSES ET DES PIÈGES DES FAUX DÉBATS

3.1 Le respect des citoyens impose d'écarter les fausses solutions : l'énième réforme de structure qui ne touche à rien de l'essentiel, la restauration de l'École d'avant (rétablir l'examen d'entrée en 6^e...). Le retour nostalgique aux pratiques du passé n'est d'aucun secours pour répondre aux défis éducatifs.

3.2 Le respect des citoyens impose de sortir des fausses oppositions qui structurent un débat indigent : « les républicains » opposés aux « pédagogues », l'instruction opposée à l'éducation, les « scientifiques » opposés aux « littéraires », les « disciplines fondamentales » opposées aux autres, etc.

3.3 Le respect des citoyens impose de renoncer aux mythologies éculées de « la méritocratie républicaine » et de ses exceptions censées consoler d'une École fondamentalement injuste, d'« une égalité des chances » qui n'est pas la même pour chacune et chacun.

4. ENTRER DANS L'ÉCOLE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Il s'agit de préparer sans attendre l'École de demain, non en reconduisant l'existant mais en élargissant les horizons, en inventoriant les besoins d'éducation, de culture et de compétence, en s'inscrivant dans un long terme, non assujéti au calendrier politique. Il s'agira d'éviter deux écueils : l'utilitarisme qui considère l'École comme préparant à l'employabilité future en distinguant, par la distribution inégalitaire des savoirs qui leur sont destinés, l'élite dirigeante et les travailleurs peu ou pas qualifiés ; l'idéalisme qui fait de l'École un sanctuaire détenteur d'une culture scolaire détachée de toute référence explicite aux évolutions comme aux défis qu'implique la compréhension d'un monde de plus en plus complexe.

5. FONDER UNE POLITIQUE DES SAVOIRS

5.1 *Il est urgent de définir*

- ce que notre société estime indispensable d'apprendre à l'École, à partir de finalités qui seront d'abord à « expliciter »
- les savoirs et leurs mises en œuvre pédagogique et didactique capables de susciter l'intérêt et l'engagement des élèves à court et à long terme ;
- les organisations disciplinaires et interdisciplinaires des enseignements ;
- des temps et des espaces scolaires formateurs de futurs citoyens ;
- la formation et les recrutements d'enseignants concepteurs de cette fonction majeure pour la société ;
- les modalités d'affectation, d'évaluation et de certification des élèves.

5.2 *On ira ainsi vers un nouvel État éducateur*

- garant effectif d'un curriculum assurant l'accès à la culture pour tous,
- prenant en compte les réalités locales, territoriales, nationales, internationales pour faire entrer tous les élèves dans la culture de l'humanité, dont la culture nationale n'est qu'une partie,
- respectueux du travail et des décisions collectives au sein des écoles et des établissements.

5.3 *Sont concernés par cette politique* : État (ministères, État déconcentré), Parlement, collectivités territoriales et locales, organisations professionnelles et syndicales, structures représentatives du monde économique, fédérations de parents d'élèves, réseaux d'éducation populaire, mouvements de jeunesse, tous les personnels du monde scolaire, les familles, tous les citoyens...

Candidates et candidats à l'élection présidentielle, le CICUR vous interpelle et vous demande

- de vous engager à rompre avec la pratique, à chaque changement de majorité ou de ministre, des bouleversements des programmes scolaires qui ne transforment rien sur le fond,
- de vous engager à créer les conditions pour penser et mettre en œuvre le contenu d'une scolarité émancipatrice sur le temps d'une scolarité « complète »,
- de vous engager à ouvrir, dans les 100 jours suivant l'élection, une grande consultation démocratique sur ce que l'École doit enseigner aux élèves pour les préparer aux défis du 21^e siècle.

Ce débat sera piloté par une instance indépendante qui devra en transmettre les conclusions au gouvernement et au parlement. Il sera suivi d'un référendum destiné à inscrire dans un bloc de constitutionnalité les finalités de notre École et de notre politique des savoirs, puis traduit en dispositions législatives et réglementaires.

Futures candidates et candidats aux élections législatives, le CICUR vous interpelle et vous demande

- de vous engager à organiser dans vos circonscriptions des consultations démocratiques sur ce que l'École doit enseigner aux élèves pour les préparer aux défis du 21^e siècle,
- de vous engager à déposer une proposition de loi permettant d'ouvrir le débat à l'Assemblée nationale sur les finalités de l'École et la politique des savoirs et promouvant la nécessité d'une grande consultation nationale sur les finalités de l'École et la politique des savoirs, finalités et politique indépendantes du calendrier électoral, inscrites dans la Constitution.

LE CICUR, UN COLLECTIF POUR QUOI FAIRE ?

Au sein du Comité universitaire d'information pédagogique (CUIP, <https://association-cuip.org>), le Collectif d'interpellation du curriculum français (CICUR) s'est constitué en 2020 autour d'une première « interpellation », mot qui évoque un questionnement et une réflexion, ouverts à tous, plutôt que l'énoncé de certitudes.

Notre objectif, qui vise plutôt un déplacement et un changement de l'imaginaire scolaire, n'est pas de proposer des « éléments de réforme », qui, à paysage constant, rejoindraient le cimetière de celles qui ont été proclamées parfois même avec sincérité avant de disparaître sans même être évaluées.

Il s'agit d'une ambition, à la fois plus modeste et bien plus large : tous les travaux que nous avons commencé à développer, et qui se poursuivront dans les prochaines années, visent d'abord à être ceux de lanceurs d'alerte sur certaines graves faiblesses de l'École de France qui passent inaperçues. Afin de convier à un changement progressif du regard des acteurs sur cette École, enseignants, parents et administrateurs, mais, au bout du compte, du regard même des élèves, regard qui est essentiel pour les apprentissages qui s'y jouent.

Pour suivre nos travaux et s'inscrire à notre liste de diffusion

<https://curriculum.hypotheses.org>

Pour nous écrire

cicur@association-cuip.org